

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions se font par téléphone principalement, ou sur place aux heures de bureau (voir l'horaire sur notre site web fleurdeau.ca).
- Votre paiement peut être fait par chèque ou en argent. Sous peu, il vous sera possible de payer directement en ligne sur notre site web fleurdeau.ca
- Lors de l'inscription à la session suivante, les clients en cours de session ont toujours priorité d'inscription. Voici le mode de fonctionnement pour une **réinscription** :
 - Même jour et même heure pour le même niveau : semaines #3 et #4 de la session en cours
 - Mouvance (déplacement de jour et/ou d'heure et/ou de groupe) : semaine #5 de la session en cours

Par la suite, les inscriptions sont ouvertes pour les personnes:

- Sur notre liste de rappel, ainsi que les frères et sœurs des enfants inscrits à la session en cours : semaine #6 de la session en cours
- Pour toutes personnes intéressées à la nouvelle session : semaine #7 et #8 de la session en cours

MODIFICATION ET ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

- En tout temps, avant ou pendant la session à laquelle vous êtes inscrit, il vous est possible de **modifier** de jour et/ou d'heure. Ce changement est évidemment possible dans la mesure où il reste une place disponible dans le groupe dans lequel vous désirez transférer. **Aucun frais de modification** ne vous sera chargé. Dans le cas où le transfère n'était pas possible, vous pourrez annuler votre session.

- Si vous devez **annuler** votre session, *peu importe la raison*, vous serez remboursé dans la mesure où l'annulation se fait au plus tard au 4^{ième} cours de la session à laquelle vous êtes inscrit. Tous les cours précédents votre annulation, vous seront chargés. Vous devez laisser un message sur notre boîte vocale, nous informant que vous désirez annuler votre session (**nom de la personne inscrite, la journée et l'heure du cours**). **EXEMPLE** d'un calcul suite à une annulation de cours : Vous annulez après le 3^{ième} cours et vous étiez absent au 3^{ième} cours. Nous vous chargerons les 3 premiers cours plus 10\$ de frais d'annulation. La date et l'heure à laquelle vous laissez votre message sont prises en note dans notre cartable «Messages Boîte Vocale». Nous vous contacterons le plus tôt possible pour régler votre annulation. Après le 5^{ième} cours, **aucun remboursement ou crédit** ne sera fait même si vous étiez absent au 5^{ième} cours. Pour une annulation à une session de 7 semaines, l'annulation devra se faire au plus tard au 3^{ième} cours de la session.

- **VEUILLEZ PRENDRE EN NOTE**, que pour les inscriptions de dernières minutes, le client pourra payer lors de son premier cours (cela ne sera plus possible lorsque nous aurons le paiement en ligne sur notre site web). Advenant le cas où vous décidez de ne pas participer à la session à laquelle vous êtes inscrit, **VOUS DEVEZ ANNULER VOTRE SESSION CAR VOUS ÊTES INSCRIT À CETTE NOUVELLE SESSION. UNE PLACE VOUS A ÉTÉ RÉSERVÉE** DONC, QU'ELLE N'A PAS ÉTÉ LIBÉRÉE POUR UN AUTRE PARENT AVEC SON ENFANT. Tous les absents du premier cours sont rejoints par téléphone pour connaître la raison de l'absence. Si vous désirez poursuivre la session, vous devrez venir payer quelques jours avant le début du 2^{ième} cours. Dans le cas où le paiement n'est pas fait, et que vous n'avez pas annulé votre inscription, **le premier cours vous sera chargé ainsi que 10\$ de frais d'annulation.** Un engagement verbal est tout aussi important qu'un engagement écrit. **Aucun frais d'annulation n'est chargé si la session est annulée au moins 24 heures avant le début de la nouvelle session.** Pour faire l'annulation, laissez un message sur notre boîte vocale, ou venez sur place lors de nos heures de bureau (voir l'horaire sur notre site web fleurdeau.ca).

PRÉINSCRIPTION À LA SESSION DE SEPTEMBRE-OCTOBRE

- Pour les clients actifs de l'année en cours, il sera possible de faire une préinscription à la session de septembre. Les clients auront priorité lors des 2 premières semaines du mois de mai précédent la session de septembre. Les 2 dernières semaines du mois de mai, seront réservées pour les personnes inscrites sur notre liste de rappel. Dès le mois de juin, tout le monde pourra se préinscrire à la session de septembre suivant. Le paiement pourra se faire par chèque, en argent, ou par paiement en ligne sur notre site web (à venir).
- Il n'y a aucune priorité pour l'inscription à la SESSION INTENSIVE D'ÉTÉ. Vous pourrez vous y inscrire dès le 5 mai 2014.